

Note d'information n° DGOS/PF2/2018/61 du 8 mars 2018 relative à l'enquête achat et consommation des médicaments à l'hôpital menée par l'ATIH et aux modalités de recueil des données de consommation des médicaments

08/03/2018

L'instruction DGOS/PF2/2016/276 avait demandé aux établissements de santé en 2017 de fournir les données 2015 et 2016 quant à l'achat et la consommation des médicaments à l'hôpital.

Cette note d'information de la DGOS a pour objectif de rappeler que la « participation à l'enquête « achat et consommation de médicaments en établissements de santé » est impérative pour la connaissance et l'amélioration de la prise en charge médicamenteuse en France. Les établissements de santé doivent transmettre les quantités achetées, délivrées et rétrocédées ainsi que les prix d'achat de chaque médicament. L'exploitation de ces données permettra, à partir des tableaux de bord réalisés par l'ATIH, de disposer à l'échelon régional et national, d'une meilleure connaissance des consommations de médicaments, des prix d'achat, d'évaluer la pénétration des médicaments inscrits au répertoire des génériques et des biosimilaires ainsi que d'analyser les pratiques de prescription. »